Le Dix-huit mars

Le Droit social

19 mars 1882

S'il est une date dont le souvenir doit donner aux révolutionnaires le courage et l'énergie de poursuivre leur œuvre de transformation, c'est assurément le Dix-huit Mars.

Malgré nous, notre pensée abandonne le présent ; le passé est devant nous avec ses jours de victoires et de défaites. Nous voyons l'empire triomphant sillonnant les routes de soldats marchant, d'un pas allègre, en poussant dans chaque commune, dans chaque hameau, le cri du jour : À Berlin !

Le clergé se prépare à officier et à chanter des *Te Deum* en l'honneur du bandit qui les protège.

Les capitalistes entrevoient dans cette guerre des placements avantageux pour leurs capitaux.

Les exploiteurs de toutes catégories y voient le détournement des idées d'émancipations.

Les Prolétaires, en grande majorité empreints de l'esprit de chauvinisme, font chorus avec les charlatans de la politique.

La France toute entière a les yeux tournés vers le Rhin où l'on va se tuer, s'entr'égorger.

Les victoires attendues sont remplacées par des défaites, et de nouveau les routes se sillonnent de soldats, de nouveau l'on entend des cris de guerre, ce n'est plus à Berlin, c'est à Paris, que crient ces soldats allemands ivres de vin et d'ignorance ; comme les français quelques mois plus tôt, ils vont, pour la plus grande gloire des dirigeants, massacrer, tuer, violer, piller.

Est-ce la crainte ? Est-ce l'humiliation de la défaite ? Comme par enchantement la torpeur, l'avachissement du peuple parisien disparaissent et la cité révolutionnaire se réveille.

L'empire croule, ses partisans s'enfuient, ils font place à des hommes qui ne valent pas mieux ; et cependant que d'espérances ce mot de République n'a-t-il pas fait naître, quel est le Français qui ne s'est pas senti soulagé d'un poids immense qui l'oppressait, quand librement il a pu pousser le cri de Vive la République.

Quelle déception quelques mois plus tard ; affamé, trahi, vendu, Paris était ouvert aux prussiens. Thiers, le suppôt de toutes les monarchies, était président de la République ; la réaction entrevoyait le fourgon qui devait lui ramener la monarchie.

Un cri de colère, de douleur retentit ! C'est le peuple parisien qui s'insurge. C'est la révolution populaire.

Comment exprimer le sentiment que l'on éprouve en songeant à cette époque. La réaction fuyait, les capitalistes faisaient amende honorable. Comme le lion pour un instant terrassé, Paris se relevait terrible, dominant le monde, et faisant entendre les cris de Liberté et d'Égalité.

Hélas ! c'était encore un rêve ! Quelques jours plus tard, ce ne sont plus des cris de triomphe, ce sont des pleurs, des plaintes, ce sont les sifflements des balles, le grondement du canon, les lueurs de l'incendie. C'est l'armée versaillaise qui blesse, qui tue, qui massacre. C'est le fils qui tue son père, qui tue sa mère, ce sont les mitrailleuses fauchant femmes et enfants, c'est le plateau de Satory avec ses poteaux, ce sont les pontons, c'est l'exil, c'est le retour : qu'est-il resté de tout cela ?

UN ENSEIGNEMENT, UNE LEÇON.

L'enseignement qui nous est resté de cette période de lutte, la leçon qui nous a été donnée et qui nous a coûté assez cher pour que nous en profitions, nécessitent, pour être compris de tous, l'étude de tous les actes de la Commune ; ce qu'elle a fait, ce qu'elle aurait dû faire, ce qu'elle a fait de bien, ce qu'elle a fait de mal.

Notre but, en étudiant les actes de la Commune, en approuvant les uns, en combattant les autres, est de montrer ce que doit être, ce que doit faire le prochain mouvement révolutionnaire.

La révolution ou la transformation que nous voulons accomplir embrasse dans son ensemble l'organisation religieuse, économique, politique. C'est donc sur chacun de ces points qu'il est nécessaire d'avoir une opinion arrêtée, car le jour de la lutte, l'on ne discute pas ; l'on combat, l'on exécute.

Au point de vue religieux, la Commune décréta la séparation de l'Église et de l'État. C'était quelque chose, c'était trop ou ce n'était pas assez. C'était trop si l'on croit à un Dieu, à une éternité, à la confession, à l'Eucharistie, etc., etc.

Ce n'était pas assez, si, comme nous en sommes certains, tous les dogmes religieux n'ont jamais été établis que par des intrigants, avec l'intention bien arrêtée d'abrutir le peuple et faire prendre sa misère en patience, de se créer ainsi une force qui, réunie avec celle formée par le capital et l'autorité politique, constitue le gouvernement.

Ceci étant compris de la masse populaire, le premier devoir de la Commune était de faire disparaître les édifices religieux, ce qui, suivant nous, aurait été préférable à l'incendie de l'Hôtel-de-Ville ou du grenier d'abondance.

Parmi les actes de la Commune, celui que nous approuvons sans restriction, c'est la destruction de la colonne Vendôme. Comment admettre en effet, qu'au XIXe siècle, où les idées d'humanité et de justice ont germé dans presque tous les cerveaux humains, que l'on établisse sur une place publique de la soi-disant capitale de la civilisation, un monument qui symbolise la guerre avec toutes ses conséquences forcées ? Comment espérer de supprimer les frontières si l'esprit de chauvinisme se manifeste d'une façon aussi grotesque que la colonne Vendôme ?

On l'a reconstruite, elle est à redémolir.

Pour ce qui va suivre, nous sommes en contradiction avec toute la presse, depuis celle qui est réactionnaire, jusqu'à celle qui se prétend socialiste… C'est à qui, en effet, parmi cette presse, fera l'éloge de certains membres de la Commune, qui ont usé de toute leur influence et qui ont réussi à faire conserver intacts les milliards de la Banque de France : là, nous voyons une preuve, preuve indiscutable, que les élus du peuple, les membres de la Commune, n'étaient pas à la hauteur de la révolution.

Des préjugés, l'ambition de passer pour des honnêtes gens, ont fait conserver intacts ces capitaux, produit du vol fait sur les travailleurs ; avec ces milliards on pouvait bouleverser la France et peut-être l'Europe, on ne l'a pas voulu. « Nous avons été honnêtes, »[1]ous disent ces dirigeants de la Com[2]e, oui, vous avez été honnêtes vis-à-v[3] de la bourgeoisie, mais vous avez été presque lâches, presque traîtres à la cause de la révolution.

Ayant en main des armes de lutte, le stupide préjugé de la propriété vous a empêchés de vous en servir. Que penseriez-vous d'un général qui, brûlant sa dernière cartouche pour s'emparer d'une forteresse, la laisserait reprendre sous prétexte que les munitions qui y sont appartiennent par droit de propriété au vaincu de la veille ?

Vous appelleriez ce général un traître, vous auriez raison. Nous ne vous donnons aucune qualification, car ce que nous voulons, c'est non critiquer les personnalités de la Commune, mais simplement démontrer les fautes commises, et s'il y a eu une faute, c'est bien ce respect de la propriété. Les rues étaient remplies de prolétaires en guenilles, hommes, femmes et enfants étaient dénués de tout après ces longs mois de siège, et la plupart des magasins regorgeaient d'effets : pourquoi ces souffrances quand il était si fa-

1. Illisible dans l'original. Note de la Bibliothèque.
2. Illisible dans l'original. Note de la Bibliothèque.
3. Illisible dans l'original. Note de la Bibliothèque.

cile de les éviter ? Meurs de froid, prolétaire, cela ne fait rien, les marchandises resteront intactes.

Que pensez-vous de ces discussions et propositions occupant trois ou quatre séances de la Commune, remplissant huit ou dix colonnes du *Journal officiel* pour rechercher un moyen quelconque pour que les propriétaires ne perdent rien de leurs loyers.

On est à se demander, en se rendant compte de ces discussions oiseuses, si les élus du peuple de Paris ne bornaient pas leurs aspirations à remplacer les hommes au pouvoir que le peuple avait renversés.

Pour nous, c'est à peu près notre conviction, sinon pour tous, du moins pour une grande partie de ceux entre les mains desquels les Révolutionnaires parisiens avaient abdiqué leurs droits de souveraineté.

Partisans convaincus d'une transformation complète, nous invitons le peuple à agir lui-même le jour de la Révolution : qu'il incendie les édifices religieux, détruise les monuments rappelant des victoires, qu'il s'empare des capitaux, de l'outillage mécanique et du sol, et qu'il fusille le premier qui voudrait lui imposer une autorité quelconque !

Bibliothèque anarchiste

Le Droit social
Le Dix-huit mars
19 mars 1882

extrait le 11 novembre 2026 d'*Archives autonomies*, tiré du n°6 du *Droit social*
Le Droit social, publié à Lyon de février à juillet 1882, est le deuxième journal anarchiste de l'histoire de France.

bibliotheque-anarchiste.com